

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 24 (1888)
Heft: 99

Vereinsnachrichten: Résumé des comptes pour l'année 1887

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

R É S U M É

DES

COMPTES POUR L'ANNÉE 1887

Compte général.

RECETTES

Contributions d'entrée, celles perçues	Fr.	25 —
Contributions annuelles pour 1887	»	1,800 —
Bulletins vendus	»	115 30
Intérêts perçus	»	3,675 15
Recettes extraordinaires	»	200 —
Compte des titres, solde de ce compte	»	3,092 40
Capital. Déficit de l'année	»	1,028 01
	Fr.	9,935 86

DÉPENSES

Bulletin, impression, brochage	Fr.	2,520 95
Bibliothèque. Traitement, frais	»	217 43
Administration, frais divers	»	1,092 93
Observatoire	»	55 —
Compte de loyer	»	400 —
Fonds de Rumine, achats de livres	»	790 80
Notre ancien caissier A.-L. D., perte subie	»	4,858 75
	Fr.	9,935 86

Bilan au 31 décembre 1887.

ACTIF

	Rates d'intérêt.	Capital.
Titres déposés à la Banque cantonale vaudoise :		
10 délég. Desplands de 1000 fr., à 4 1/2	Fr. 231 25	10,000 —
55 oblig. S. O. 1878, de 500 fr., à 4 0/0.	» — —	28,077 50
14 » Emprunt vaudois de 1879, de 500 fr., à 4 0/0	» 115 90	7,000 —
12 délég. Emprunt Wyssbrod, de 1000 francs, à 4 1/4 0/0	» 243 65	12,000 —
A reporter	Fr. 590 80	57,077 50

	Rates d'intérêt.	Capital.
Beport	Fr. 590 80	57,077 50
1 oblig. Caisse hypothéc., de 500 fr., à 4 %	» — 85	500 —
12 délég. Ritter, de 1000 fr., à 4 1/2 %	» 268 50	12,000 —
5 » Wanner, de 1000 fr., 4 1/4 %	» 103 10	5,000 —
4 oblig. Ville de Payerne, de 500 fr., à 4 %	» 10 —	2,000 —
Valeur des titres		<u>76,577 50</u>
Rates d'intérêt	Fr. 973 25	973 25
Solde redû au 15 septembre 1888 par A.-L. Dutoit.		362 50
Banque cantonale vaudoise, en compte-courant. .		3,246 65
Débiteurs divers, loyer de la Soc. d'agricult., etc.		330 30
Caisse, solde au 31 décembre 1887		275 49
		<u>Fr. 81,765 69</u>

PASSIF

Créditeurs divers. Soldes	Fr.	844 30
Capital. Compte nouveau	»	80,921 39
		<u>Fr. 81,765 69</u>

Certifié conforme au Grand-Livre.

Lausanne, le 14 juin 1888.

Pour le Comité :

L. PELET, prof. de comptabilité.

RAPPORT

**des commissaires-vérificateurs à l'assemblée générale
de la Société vaudoise des sciences naturelles.**

La commission de vérification des comptes avait été composée, au début, de MM. de Sinner, de Blonay et Golliez. Le premier, M. de Sinner, s'étant trouvé dans l'obligation de demander à la Société son remplacement, le Comité a présenté à la Société, qui l'a accepté, M. Renevier, membre du Comité financier.

Les trois commissaires se sont réunis le 9 juin au local de la Bibliothèque, pour y procéder aux opérations régulières du pointage.

Notre caissier, M. Kraft, ainsi que M. Pelet, notre comptable, assistaient au contrôle, afin de renseigner les commissaires sur les points douteux.

Nous avons pointé presque tous les comptes et l'ensemble des écritures principales que nécessite notre comptabilité; nous en avons reconnu la parfaite exactitude, ainsi que celle du *Bilan* et du *Compte général*, qui vous sont présentés ici même.

Au cours de son contrôle, la commission a reconnu l'utilité qu'il y aurait pour la Société de faire établir un *compte de Rentier*, afin d'être, à chaque instant, à même de vérifier la perception des intérêts à la Banque.

L'organisation nouvelle, qui fonctionne depuis la faillite de notre ancien caissier, nous a également amené à vous soumettre un vœu à l'égard de notre administration financière. Ce serait : d'étudier un système qui nous permît de réduire à son minimum le travail du caissier actuel, en ordonnant, par exemple, tous les paiements par des chèques sur la Banque. Il ne resterait à la charge du secrétaire que la rentrée des cotisations et des abonnements à faire.

La commission a contrôlé l'état de la bibliothèque de la Société. Elle n'y relève que de bonnes choses à dire, comme l'augmentation rapide de son contenu et son ordre parfait. Le catalogue manuscrit, soit celui des acquisitions faites depuis la publication du dernier catalogue, est déjà volumineux et il faudra dans peu de temps songer à en faire la publication. Il est sorti en lecture, cette année, 312 volumes, 256 brochures et 36 cartes. Ce mouvement est en augmentation sur le précédent exercice.

En résumé, nous vous proposons, Messieurs :

- 1° D'inviter le Comité à faire établir un compte de Rentier ;
- 2° » à faire une étude du remaniement des fonctions du caissier ;
- 3° D'approuver les comptes présentés par le Comité ;
- 4° De donner décharge à vos commissaires-vérificateurs pour l'accomplissement de leur mandat ;
- 5° De voter des remerciements au Comité, au caissier et à M. Pelet, notre comptable, qui a débrouillé avec un soin tout particulier notre situation ; enfin au bibliothécaire.

Lausanne, le 9 juin 1888.

Le Rapporteur, H. GOLLIEZ.

Contresigné :

E. RENEVIER, prof.

H. DE BLONAY, ing.



